

CONCERNE

Membres du CSE, CST ou CSA.

Membres de la F3SCT.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE/CST ou CSA et de la F3SCT et l'étendue de leurs missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels.
- Être capable de contribuer à une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents.
- Être capable de mettre en œuvre des actions de promotion de la prévention.

DURÉE

5 jours

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation (simulation de consultations).

Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents.

Utilisation de vidéos et films d'animations.

Simulation d'une visite et réalisation en commun d'un compte-rendu.

Une documentation très complète est remise.

FORMATEUR : la formation est assurée par un(e) consultant(e) en prévention des risques professionnels.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

EN ENTREPRISE

Albertville – Annecy – Avignon – Bourg en Bresse – Chambéry – Grenoble – Lyon – Mâcon – Roanne – Saint Etienne – Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

Lexique :

CSE : Comité Social d'Etablissement - Fonction publique Hospitalière

CST : Comité Social Territorial - Fonction publique Territoriale

CSA : Comité Social d'Administration - Fonction publique d'Etat

F3SCT : Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail

Partie 1 : Fonctionnement et missions générales du CSE / CST / CSA et de la F3SCT

Introduction

Champs de compétence, composition

Moyens, droits et obligations des membres

Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité : médecine du travail, assistants et conseillers de prévention,...

Partie 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

Démarche, méthodes et outils

Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention

Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)

Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS

Cas particulier du télétravail et de la QVT

Partie 3 : Le CSE/ CST / CSA et la F3SCT acteurs de la santé sécurité au travail et des conditions de travail

L'information obligatoire en SSCT

Les consultations obligatoires en SSCT

Partie 4 : Les missions opérationnelles du CSE / CST / CSA et de la F3SCT

Veiller au respect des obligations de sécurité

L'organisation des visites périodiques

Le suivi de la politique de prévention de l'établissement

Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles

La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

Partie 5 : L'analyse des incidents et accidents du travail

Méthodes d'analyse des causes des accidents

Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Partie 6 : Le CSE / CST / CSA et la F3SCT comme moteur de la prévention

La promotion des instances sur leur rôle en SSCT

Bien communiquer en matière de prévention

La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel

La veille en matière de SSCT

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry